



## Charte de l'adhérent : septembre 2017 à décembre 2018

Chère Adhérente, Cher Adhérent, Cher parent d'enfant mineur.

Pour certains vous allez pratiquer un nouveau sport. Pour les plus nombreux c'est le renouvellement de votre licence qui je l'espère, marquera pour tous la satisfaction que l'on peut attendre chacun de notre sport, de notre implication dans notre club. Le bon fonctionnement et le bien-être associatif nécessitent l'adhésion de tous au travers de cette charte. Le renouvellement de la licence implique d'être à jour de toutes ses factures antérieures.

Adhésion au 1er janvier 2018: Valable 12 mois.

Pour ceux qui ont pris leur licence en septembre 2017, celle -ci sera valable 16 mois et donc renouvelable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Le paiement peut être réalisé en 3 fois. Les 3 chèques seront remis au secrétariat dès l'inscription puis encaissés par le club suivant l'échéancier fixé.

Le club a défini une politique sportive déclinée au sein des 3 commissions suivantes :

- La commission **Ecole de pagaie**. C'est notre école pluridisciplinaire réservée aux jeunes (Accueil dès 8 ans). Elle s'attache à offrir des séquences variées, ludiques et éducatives tout au long de l'année, même en période hivernale. Des interventions de bénévoles diversifiant les activités sont largement souhaitées. Cette école, en fidélisant nos jeunes kayakistes permettra d'avoir à l'avenir les meilleures compétences pour intégrer ensuite la commission de compétition Kayak Polo ou la commission Eau Vive (Sport loisir).
- La commission **kayak Polo**. C'est la compétition pratiquée au club. Je rappelle que le club s'est engagé dans une politique d'accès et de maintien au haut niveau pour le kayak polo. Les athlètes signeront un contrat sportif et seront engagés auprès du club qui les soutiendra. Les autres compétiteurs devront financer leurs actions. Je rappelle que le haut niveau est un moteur essentiel de la vie du club et de l'obtention de certaines subventions.
- La commission **Eau Vive**. Sport de loisir, elle est composée d'adhérents qui ne pratiquent pas ou plus la compétition. Elle accueille les jeunes qui ne souhaitent pas se diriger vers la compétition Kayak Polo. La principale activité du groupe est la descente de rivières sportives de toutes difficultés.

Adhérent(e), parent d'enfant mineur, **je m'engage à respecter cette charte**, indissociable de toute adhésion :

- **Respecter le fonctionnement du club** qui est assuré par des "**bénévoles**" issus de nos adhérents.
- **Répondre favorablement aux demandes de "bénévolat"** . Il s'agit d'actions : administratives, d'entretien, d'encadrement / d'accompagnement de nos jeunes (Les jeunes de l'école de pagaie

**ASCE CK Base de Canoë Kayak Louis SIMON**  
94, rue d'Angoulême, 91100 CORBEIL-ESSONNES

Tél : 01 64 96 54 50 – Fax : 01 60 89 16 51 – E-mail : [bureau@asceck.fr](mailto:bureau@asceck.fr) – Site Internet : [www.asceck.fr](http://www.asceck.fr)  
Agréé FFCK n° 9101 – Agrément DDJS 91S677 – Siret : 41040558300023 – APE 9312Z  
Association loi 1901 - Président d'honneur Louis SIMON

ont souvent besoin d'être accompagnés aux compétitions et ce sont souvent les parents, mais toujours les mêmes qui se rendent disponibles), de participation aux diverses organisations sportives,.....

Ce bénévolat permet d'assurer le fonctionnement du club et de vos activités, mais également de surmonter les éventuelles difficultés.

Le club est une association devant permettre au plus grand nombre de partager la passion du kayak dans le cadre des activités proposées par le club. Il n'est pas un simple lieu de consommation de moyens mis à disposition des adhérents. Le club ce sont les adhérents. Pas de bénévoles, pas de club ! C'est juste un peu de votre temps pour que nous puissions continuer à garantir ensemble la qualité des activités que vous appréciez au club.

- **Respecter les règles élémentaires de vie du club**, d'utilisation des installations, des horaires de navigation sur le bassin, de l'entretien des matériels, d'entraide, de solidarité.
- **Respecter le "Règlement Intérieur " et les "statuts"** que nous devons défendre plus qu'accepter. Ils sont à votre disposition et consultable au club. Pour les compétiteurs, respecter le "**Contrat sportif**".
- **Payer les factures** dans le délai fixé (participation au coût des sorties, stages, etc...). En cas de difficulté, adressez vous aux responsables qui vous proposeront des facilités de paiement. Il est utile de rappeler que la recette des licences n'est qu'une petite partie des produits nécessaires au fonctionnement du club : mise à disposition gracieuse de bateau, gilet, casque, pagaie, camion/remorque; matériels à renouveler; payer les salariés; vous apporter les aides financières lors des sorties,...
- **Tenue sportive**. Les compétiteurs auront à acheter la tenue prévue pour les compétitions (une aide sera également apportée par le club).

Notre projet est ambitieux , nous souhaitons le développement de la "pratique de compétition" et de la pratique "sport loisir". Sachez que notre club c'est aussi un partenariat avec l'Education Nationale (coéducation avec les classes élémentaires, classe sportive avec le collège de la Nacelle), une solidarité en faveur des personnes à handicap (accueil d'associations), des actions portant sur la cohésion sociale (Activités kayak durant les vacances d'été en faveur des jeunes des quartiers de la ville de Corbeil-Essonnes)....

Lors de l'Assemblée Générale 2018, nous vous présenterons le projet de politique sportive. Vous serez également informés/ consultés sur de nouvelles propositions de services et d'aides apportées aux adhérents (compétiteurs et non compétiteurs) qui doivent être en adéquation avec l'évolution de nos ressources.

Je suis certain que chacun acceptera le caractère parfois contraignant du respect des règles et de l'obligation de participation que j'inscris à nouveau cette année en vous demandant de signer cette charte. Je le fais dans le souhait du meilleur équilibre, de la cohésion et du plaisir que nous aurons à partager tous ces moments ensemble.

Je vous souhaite une très bonne saison sportive

Pierre BRETENOUX  
Président

L'adhérent, .....  
'lu et approuvé',

A Corbeil-Essonnes le